

Fiche technique

BASO[®]

Herbicide pour lutter contre les dicotylédones et monocotylédones annuelles dans les grandes cultures et les cultures maraîchères

Matière active: 600 g/l Aclo-nifène (49,7%)

Formulation : Suspension concentrée (SC)

EMPLOI:GRANDES CULTURES :

Pois protéagineux: 3 l/ha
Application: pré-levée

Employer aussitôt après le semis, en prélevée de la culture, sur un lit de semence uniforme et finement préparé. Ne pas utiliser dans un sol sableux.

1 l/ha
Application: post-levée

En post-levée de la culture. Dès le stade BBCH 12-13 de la culture. Application uniquement sur une culture avec un feuillage sec.

Un mélange de **BASO** 1 l/ha avec **Kusak SG** 0,75 kg/ha ou **Stomp Aqua** est possible.

Féveroles: 3 l/ha
Application: pré-levée

En prélevée, aussitôt après le semis ou les 2-3 jours suivants le semis sur un lit de semence uniforme finement préparé. Ne pas utiliser dans un sol sableux.

Un mélange **BASO** 2 l/ha + **Loper** 1,4 l/ha ou **BASO** 2,5 l/ha + **Cargon S** 0,15 l/ha en pré-levée de la culture est possible.

Tournesols: 3 l/ha
Application: pré-levée

En prélevée, aussitôt après le semis ou les 2-3 jours suivants le semis sur un lit de semence uniforme finement préparé. Ne pas utiliser dans un sol sableux.

Les mélanges suivants sont possibles pour compléter le spectre d'efficacité:

BASO 3 l/ha
+ **Stomp Aqua** 2 l/ha

BASO 2 l/ha
+ **Loper** 1,2-1,4 l/ha

BASO 2 l/ha
+ **Loper** 1-1,4 l/ha
+ **Stomp Aqua** 2 l/ha

Pommes de terre: 3 l/ha
Application: pré-levée

BASO s'applique de préférence après avoir butté les pommes de terre pour la dernière fois, jusqu'à environ 1 semaine avant la levée.

Les buttes de pommes de terre ne doivent pas être trop raides afin d'éviter l'érosion par le vent et la pluie. Des buttes bien délimitées favorisent une efficacité optimale. Ne plus effectuer un travail du sol mécanique après le traitement.

Sous conditions défavorables, des problèmes de sélectivité ne peuvent être exclus sur la variété Innovator. Par mesure de précaution, nous déconseillons donc l'utilisation de **BASO** sur sols légers pour la variété Innovator.

Pommes de terre pour la production de plants : Appliquer **BASO** directement après plantation ou au plus tard jusqu'à 5 jours après plantation. Comme pour tous les produits contenant de l'Aclo-nifène, **BASO** peut provoquer de légères chloroses sur les premières feuilles dans des conditions défavorables. Ces symptômes disparaissent cependant rapidement si la disponibilité en eau est suffisante. Ces symptômes peuvent temporairement rendre difficile l'élimination d'une partie du feuillage infectée par un virus pour la plante.

Lorsque **BASO** est utilisé seul, un manque d'efficacité est observé pour l'ortie royale, la petite ciguë, la matricaire camomille, les renouées et la morelle noire.

Le mélange **BASO** 2-2,5 l/ha + **Metric** 1,0-1,2 l/ha, contrôle la plupart des mauvaises herbes annuelles



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

(telles que les mauvaises herbes à problème suivantes: chénopode, arroche, amarante, renouées et gaillet) ainsi que les graminées.

Le mélange **BASO** 3 l/ha + **Zepter** 0,5 kg/ha montre également une performance élevée.

Ce mélange ne contrôle cependant pas la morelle noire. En cas de présence de morelle noire ajouter Boxer (prosulfocarbe), ce qui permet d'augmenter nettement l'efficacité:

BASO 2 l/ha + Boxer 3 l/ha + **Zepter** 0,3 kg/ha.

Mélange idéal pour un désherbage sans métribuzine:

BASO 2 l/ha + **Proman** 2 l/ha + Boxer 2 l/ha

CULTURES MARAICHÈRES :

Pois: **2 l/ha**
Application: pré-levée aussitôt après le semis

1 l/ha
Application: post-levée.
Au stade BBCH 12-13 de la culture

Carottes: **2-2,5 l/ha**

Traitement fractionné : 1-1,5 l/ha en pré-levée (immédiatement après le semis), plus 2 x 0,5 l/ha en post-levée (BBCH 13). Délai d'attente: 70 jours.

Les traitements suivants à base de **BASO** sont recommandés:

BASO 1-1,5 l/ha + Hysan Micro 1,5 l/ha + Cargon S 0,2 l/ha	En prélevée, aussitôt après le semis ou les 3 jours suivants le semis.
BASO 0,5 l/ha + Zepter 0,1 kg/ha	Post-levée: Au stade 2-feuilles des carottes sur de petites adventices. Le feuillage des carottes devrait être sec. Traiter de préférence le soir. Ne pas appliquer BASO dans les sols sablonneux.
BASO 0,5 l/ha + Zepter 0,1-0,2 kg/ha	Post-levée: Au stade 3-feuilles des carottes sur de petites adventices. Traiter le soir sur des plantes sèches. BASO au plus tard jusqu'au stade 3 feuilles des carottes

Attention : Pour les cultures sous couverture, ne pas appliquer juste après avoir découvert la culture;

respecter un délai minimum de 3 jours avant de traiter.

En post-levée, une efficacité optimale s'obtient uniquement jusqu'au stade 2-4-feuilles des mauvaises herbes au maximum et dans une culture de carotte aérée.

Ail, échalottes (planté), oignons (planté):

3 l/ha

Application: pré-levée

Ne pas utiliser sur des sols sablonneux. Le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée.

Fenouil bulbeux

Culture plantée:

2 l/ha

Application: aussitôt avant la plantation.

Délai d'attente: 70 jours.

Risques de chloroses passagères immédiatement consécutives au traitement sont possible.

Fenouil bulbeux

Culture semée:

2 l/ha

Application: pré-levée, les 2 jours suivants le semis.

Délai d'attente: 90 jours

Risques de chloroses passagères immédiatement consécutives au traitement sont possible.

Lentille:

3 l/ha

Le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée.

Soit une seule application avec 3 l/ha en pré-levée, ou un traitement fractionné: 2.0 l/ha en pré-levée, plus 1.0 l/ha ou 2 x 0.5 l/ha en post-levée (du stade 3 feuilles jusqu'au stade 9 feuilles de la culture).

Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

Céleri:

2 l/ha (quantité totale autorisée)

Délai d'attente: 90 jours

Un traitement fractionné est recommandé.

1^{er} traitement (**BASO** 0,75 l/ha) 7-10 jours après la plantation. La culture devrait être bien enracinée et s'être établie. Répéter le traitement lors d'une nouvelle levée d'adventices, env. au stade 6-feuilles de



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

la culture (**BASO** 0,5 l/ha). Lors d'une nouvelle levée d'adventices, env. au stade 8-feuilles de la culture, faire la dernière application (**BASO** 0,5 l/ha). Veillez à appliquer sur des plantes sèches. Des risques de chloroses passagères immédiatement après le traitement sont possible.

Pois chiche: **2,5-3 l/ha**
Application: pré-levée

Le dosage doit être adapté au type de sol. Ne pas utiliser sur des sols sablonneux. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

REMARQUES :

Un sol humide favorise l'effet de **BASO**. Les plantes plus développées (déjà à partir d'une feuille) sont insuffisamment combattues. L'emploi est conseillé sur des sols avec un teneur en matière organique de min. 1 % jusqu'à max. 6 %. Sur terres humifères avec plus de 6 % de matière organique, l'efficacité est diminuée. Ne pas traiter **BASO** sur des sols sablonneux. Quantité d'eau recommandée : 200 – 400 l/ha.

SPECTRE D'EFFICACITÉ:

Bonne à très bonne efficacité (3 l/ha, prélevée):

Dicotylédones:

Amarantes	Moutarde des champs
Capselle b. à pasteur	Myosotis des champs
Chénopodes	Ortie brûlante
Coquelicot	Ravenelle
Fumeterre commune	Renouée à f. de patience
Gaillet	Renouée des oiseaux
Galinsoga	Renouée persicaire
Laiterons des champs	Repousses de colza
Lamier pourpre	Séneçon commun
Mercuriale annuelle	Tabouret des champs
Mouron des oiseaux	Véroniques

Graminées:

Agrostide	Ray-grass italien
Millets	Vulpin des champs
Pâturin annuel	

Efficacité satisfaisante (3 l/ha, prélevée):

Folle avoine	Matricaire camomille
Gailllets (sol organique)	Pensée des champs
Galeopsis	Renouée liseron
Géranium	

Efficacité insuffisante (3 l/ha, prélevée):

Chiendent	Petite cigüe
Morelle noire	Repousses de céréales

Adventices à grosses racines

MISCIBILITÉ:

BASO est miscible avec nos herbicides (p. ex. Hy-san Micro, Zepter, Metric, Proman, Kusak SG). Fenouils bulbeux, céleris: appliquer **BASO** seul. Les conditions et les recommandations d'utilisation des partenaires de mélange doivent également être respectés.

CULTURES SUIVANTES:

Après une rotation normale, toutes les cultures peuvent être mises en place après 12 semaines. Lors de traitements tardifs au printemps, le risque augmente pour les intercultures dicotylédones, le colza et les cultures maraîchères surtout à la suite d'une longue période sèche sur un sol avec une faible activité biologique. Dans ce cas, limiter le risque avec un travail du sol profond.

Après une interruption culturale:

Après un travail du sol d'au moins 15 cm de profond avec un décompacteur il est possible de mettre en place des pois, lentilles, pommes de terre, tournesols, féverolles et des tomates. Après un labour d'au moins 15 cm de profondeur, du maïs et des mélanges trèfle-graminée peuvent être semés.

CONDITIONS DE PROTECTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Pour toutes les indications:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

Dosage 1 l/ha:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions de l'OFAG.

Dosage 2-2,5 l/ha:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 3 points selon les instructions de l'OFAG.

Dosage 3 l/ha:

SPE 3: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 4 points selon les instructions de l'OFAG.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Pour toutes les indications:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Pour les cultures maraîchères:

Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

MODE D'ACTION:

BASO contient la matière active **aclonifène** et est un herbicide surtout appliqué en prélevée. **BASO** a une puissante efficacité racinaire. L'absorption de la matière active s'effectue dans un premier temps par la pousse lors du passage du film créé par l'herbicide à la surface du sol. Les plantes sensibles sont chlorosées (décoloration blanchâtre).

L'absorption par les racines est insignifiante. Le transport dans les adventices est systémique acropétale.

EMBALLAGE: bidons de 5 l
cartons de 2 x 5 l

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

Symboles et indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et avec savon.

Coformulants à déclarer::

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-1 3-one.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de Omya (Suisse) SA



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch